



Communiqué de presse

300 000 euros pour initier le projet de pôle expérimental pour une agriculture résiliente sur le Parc naturel régional de la Brenne

Vendredi 14 mars 2025, à Prissac - Le Parc naturel régional de la Brenne et la Banque des Territoires, en présence du Préfet de l'Indre, signent une convention de financement qui officialise le démarrage de ce projet innovant de Pôle expérimental pour une agriculture résiliente. Ce projet, porté par le Parc naturel régional de la Brenne avec une trentaine de partenaires, réunis en consortium « L'arbre, le tracteur et la vallée - paysans et habitants pour un avenir commun » est lauréat de la troisième vague de l'AMI Démonstrateur territorial des transitions agricole et alimentaire (DTAA) du plan France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat.

Cette convention permet d'engager une première phase d'études et de tests pour la maturation du projet pendant 18 mois afin de préparer au mieux son passage en phase de réalisation.

Le territoire dans lequel s'inscrit ce projet correspond au périmètre de révision de la charte du Parc naturel régional de la Brenne, qui s'étend sur 61 communes et compte un peu plus de 35 000 habitants, pour une superficie de 1 993 km², soit près d'un tiers du département de l'Indre.

Bioéconomie, construction durable, low-tech, économie circulaire pour innover et renouveler les pratiques sont les mots clefs de ce projet à plusieurs échelles de territoires - Parc naturel régional de la Brenne, Communauté de communes MOVA, commune de Prissac - cette dernière mettant à disposition un site de 5 ha accueillant le musée du machinisme agricole. Partenariat, participation et recherche sont inhérentes à notre méthode de mise en œuvre.

Ce projet croise les objectifs de l'axe SADEA (Systèmes Agricoles Durables et Equipements Agricoles contribuant à la transition écologique) de l'AMI DTAA, le positionnement de la Fédération des Parcs naturels et l'ensemble des enjeux du Parc naturel régional de la Brenne et de la Communauté de communes MOVA :

o Construire les modèles agro-écologiques de demain afin de préserver l'environnement
o Travailler à la résilience et à l'adaptation de l'agriculture au changement climatique
o Structurer les filières qui le permettront pour « *contribuer de façon très volontariste à la définition, l'expérimentation et l'engagement autour de changements «transformants» des activités humaines (ici de l'agriculture et des domaines associés), dans un objectif de transition écologique permettant de préserver les ressources et équilibres naturels, tout en s'appuyant sur les ressources des territoires et de leurs différentes parties-prenantes et en les confortant dans un modèle de développement durable* » (Accord cadre Fédération des parcs-JNRAE-Institut Agro-AgroParisTech)

Ce projet propose de répondre à ces enjeux en s'attachant à l'adaptation du mode de faire-valoir agricole du territoire face au changement climatique, à la préservation de la ressource en eau et la diminution des besoins, à la conservation et au renouvellement de la biomasse-carbone, à la préservation de la biodiversité existante, à la participation citoyenne à la mise en œuvre de ces objectifs de transition. La **création d'un pôle expérimental pour une agriculture résiliente** permet d'engager une approche multi-partenariale pour une valorisation optimale des ressources locales¹. La structuration de filières locales sera engagée, participant à la transition en testant, sur ce site grandeur nature, leur résistance aux changements climatiques et leurs capacités d'adaptation.

Durant la phase de maturation (engagée pour 18 mois à compter du 20 décembre 2024) plusieurs pistes de transition seront explorées :

- *Un système bocager résilient (prairie, élevage, bocage) et adapté aux évolutions climatiques : filière Végétal Local, filière bois bocager géré durablement*
- *Le développement d'une filière chanvre fermier bâtiment en circuit court*
- *Un atelier de recyclage et de fabrication d'outils et de machines agricoles*
- *Une approche énergétique - l'innovation bioéconomique au service d'une agriculture durable et désirable*
- Une approche culturelle et participative pour co-construire un projet de transition local et en écrire le récit : « *L'arbre le tracteur et la vallée, paysans et habitants pour un avenir commun* »
- *Une mise en scène de la transition sur le site du musée du machinisme agricole de Prissac*

La méthodologie s'appuie sur le tissage de liens entre les différentes catégories d'acteurs en explorant, pour chaque micro-filière, les pistes possibles entre agriculture, habitants, économie locale, environnement, culture, recherche pour expérimenter un/des modèles économiques viables **de filières locales de transition** participant à la transition agro-écologique et à son accélération.

L'AMI « Démonstrateur territorial des transitions agricole et alimentaire » du plan France 2030

La transition écologique et environnementale des territoires est un des deux axes stratégiques de la Banque des Territoires. En tant qu'opérateur du plan France 2030 pour le compte de l'Etat, elle met en œuvre l'AMI « Démonstrateur territorial des transitions agricole et alimentaire ». Disposant d'une enveloppe de 140 M€ de subventions, cet AMI vise à accompagner 29 projets territoriaux dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire. Ces projets doivent être innovants, multi-partenariaux (impliquant au moins une collectivité territoriale jouant un rôle majeur) et répliquables. C'est le cas du projet lauréat de

Pôle expérimental pour une agriculture résiliente porté par le Parc naturel régional de la Brenne qui ambitionne de relocaliser et de décarboner les filières agricoles et alimentaires sur son territoire.

¹ Nous pensons que pour participer entièrement à la transition autour de la thématique société et changement climatique, l'agriculture comme les autres domaines de la société peut s'attacher en priorité à l'enjeu de (Ré)Utiliser autant que possible l'existant, le « déjà là », dans la logique de réduire pour adapter au besoin et à la dimension économique. Ce concept présent dans la démarche ERC (Éviter-Réduire-Compenser) est encore peu exploré.

A propos du Parc naturel régional de la Brenne

Le Parc a été créé il y a bientôt 35 ans, d'une forte mobilisation des élus et acteurs locaux pour lutter contre la dévitalisation de leur territoire. Il est né aussi d'une prise de conscience, celle de la richesse et de la fragilité de son patrimoine, et de la nécessaire sauvegarde d'une zone humide d'importance internationale. Situé dans le sud de la région Centre-Val de Loire, il s'étend sur plus de 50 communes, au sud-ouest de l'Indre. Comme les 60 autres Parcs naturels régionaux, il a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement. Le développement du pôle expérimental pour une agriculture résiliente s'inscrit pleinement dans les objectifs du Parc.

Plus d'informations sur : www.parc-naturel-brenne.fr

Contact presse Parc : Estelle Sauret, chargée de communication, e.sauret@parc-naturel-brenne.fr

A propos du Pôle expérimental pour une agriculture résiliente

Ce projet a pour objectif la structuration et le développement de filières de bio-économie participant à la transition agricole (végétal local, filière bois bocager durable, chanvre, production d'énergie renouvelable générée sur les exploitations agricoles). Le Parc naturel régional de la Brenne a construit ce projet avec 32 partenaires dont 16 sont réunis dans le consortium « *« L'arbre le tracteur et la vallée, paysans et habitants pour un avenir commun »*

| | |
|--|--|
| <p>16 Membres du consortium</p> <p>3 collectivités</p> <ul style="list-style-type: none">• Parc naturel régional de la Brenne• Communauté de communes MOVA• Commune de Prissac <p>2 institutions</p> <ul style="list-style-type: none">• L'Institut Agro Rennes – Angers• Université d'Orléans - Cedete – Centre d'Etude sur le Développement des Territoires et l'Environnement –• Université Orléans - Polytech - Laboratoire de Mécanique Gabriel Lamé. <p>2 sociétés privées</p> <ul style="list-style-type: none">• Chanvre Service• L'Atelier Paysan (coopérative) <p>9 Associations</p> <ul style="list-style-type: none">• ADEARI• Bio Centre• CPIE Brenne-Berry• Echobat• Energie Partagée• Envirobat CVL• Epiméthée• Idées en Brenne• Indre Nature | <p>16 Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none">• Afac Agroforesterie• Chambre d'agriculture• CIAP• DDT de l'Indre• ENSAIA Lorraine• Fédération des Parcs• FR CUMA• Lycée agricole de Châteauroux• Lycée professionnel Pasteur• Matélow'• Paul Clément - expert agroforestier• ROSOBREN• SMABCAC• SYMCTOM – Répar Lab'• WWF• Initiative Brenne |
|--|--|

Contact presse : Camille Gillet, cheffe de projet, c.gillet@parc-naturel-brenne.fr

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contact presse :

Direction régionale Centre-Val de Loire - Alexis Nugues - alexis.nugues@caissedesdepots.fr - 06 83 11 78 79